

Madame Maryse BAULU a accompli une carrière tant privée que publique remarquable.

Adjointe à la mairie de Moissac de 2014 à 2020, elle s'impose en grande professionnelle au parcours riche avec, en particulier, son engagement total pour la maternité de l'hôpital de Moissac (82) qu'elle a dirigée et développée, sans compter ses heures, avec un investissement total pour en faire un service moderne et performant et même si les contraintes réglementaires ont supprimé, par la suite, cet outil.

Pour autant, Maryse BAULU est rapidement revenue au service des moissagais en assurant, jusqu'à sa retraite récente, une spécialisation gynécologique indispensable sur notre territoire.

Son engagement dans la liste municipale, puis au conseil départemental, a mis une fois de plus en évidence ses capacités de travail et d'organisation, servies par un caractère fort et une volonté d'aller de l'avant. Elle a été, par ailleurs, conseillère communautaire et a participé à de nombreuses commissions assurant l'articulation des compétences communales et intercommunales.

En sa qualité d'adjointe au maire, elle a pris part, en effet, à de nombreuses commissions municipales telles que celle relative à l'urbanisme et au logement, au développement économique et à l'aménagement du territoire, à l'éducation-jeunesse-sport, ou encore la commission de sécurité publique et d'aide aux victimes ainsi que le conseil local de sécurité et de prévention à la délinquance. Maryse BAULU a également occupé la fonction de vice-présidence du CCAS, c'est une délégation importante, car cette institution met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées et en gère des services utiles comme des crèches.

De 2014 à 2020, Maryse BAULU a mené de nombreux projets au sein du CCAS notamment la sectorisation du service d'aide à domicile pour un meilleur service rendu à l'utilisateur, la création du service d'Accompagnement Social à la Mobilité qui permet d'accompagner les seniors dans les déplacements de la vie quotidienne.

Elle s'est également impliquée dans le dossier politique de la ville, date à laquelle le territoire de Moissac est reconnu éligible à la politique de la ville pour deux de ses quartiers. Tout en ayant une vue d'ensemble sur ce dossier, elle a porté spécifiquement le volet « cohésion sociale et citoyenneté » ce qui s'est traduit par la création d'un conseil citoyen qui est particulièrement actif et dynamique, encore aujourd'hui.

Maryse BAULU a aussi été conseillère départementale de 2015 à 2021 et, à ce titre, a appuyé et défendu de nombreux dossiers pour la commune et le canton ; elle a effectué un mandat principal de présidente du conseil d'administration au sein de « Tarn-et-Garonne Habitat », bailleur social.

Membre du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn-et-Garonne (SDIS82), elle a pris part à la gestion administrative et financière de ce dernier.

Maryse BAULU a été membre de la commission environnement au sein du conseil départemental. Cette commission a pour but la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Candidate battue aux dernières élections municipales de 2020, dans le cadre de la succession au maire de Moissac, elle s'est depuis retirée de la vie politique moissagaise. Pour autant, en qualité de médecin retraitée, elle s'est engagée de manière très volontaire et solidaire dans la campagne de vaccination contre la Covid-19 au centre de vaccination de Moissac et a participé activement à la vaccination de la population.

Les vicissitudes qu'elle a surmontées ces dernières années témoignent aussi de ses qualités professionnelles, ce qui a fait d'elle une candidate de choix au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur et son inscription au Journal officiel du 14 juillet 2021.

Le parcours de Madame Maryse Baulu est un exemple parfait d'élévation sociale par le travail et à ce titre mérite toute notre admiration.